

Pays de la Loire, Sarthe
Le Mans
boulevard de Paixhans

Caserne dite Paixhans

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72059400
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2021
Cadre de l'étude : inventaire topographique Les faubourgs manceaux
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : caserne
Parties constituantes non étudiées : écurie, chapelle, immeuble de bureaux

Compléments de localisation

anciennement commune de Sainte-Croix
Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2021, DX, 201

Historique

La caserne dite Paixhans est liée à la réforme du service militaire qui devient par la loi du 27 juillet 1872 universel ce qui engage une massification des armées. Deux mois avant la loi, le ministre de la guerre interroge les préfets pour l'accueil de régiments d'artillerie composés de plus de 1000 hommes et de chevaux. Les villes qui se portent candidates doivent certifier d'un engagement financier mais également de la disponibilité de terrain pour y établir caserne et polygone de tir. Dès 1873, Le Mans accueille l'état-major de la IV^e région militaire, ce qui implique la construction de casernes pour loger l'ensemble des régiments qui lui sont liés. Le choix des terrains porte rapidement sur ceux à proximité de la caserne Cavaignac notamment pour des questions de prix de terrain et de possible raccordement par chemin de fer. La volonté de créer un nouveau quartier d'artillerie, juste à proximité de la caserne Cavaignac a également motivé la désignation de cet emplacement. La construction de la caserne Paixhans est actée par décret présidentiel le 21 mars 1874, sur les terres agricoles de la ferme de la Hardière. La première phase de construction s'achève en 1878. Elle reprend l'architecture de la caserne d'infanterie modèle avec trois bâtiments formant U autour de la cour d'honneur. Les questions d'hygiène étaient alors une priorité et la nécessité de nombreuses ouvertures percées sur l'ensemble des façades des trois bâtiments longs de 135 mètres et comprenant 134 fenêtres par gouttereaux. De plus, la dissociation du casernement des soldats des bâtiments d'écurie permet d'apporter une certaine hygiène. Le casernement adopté par la commission supérieure nommée par le ministre de la Guerre est celui développé par Maurice et Cie. Les soldats sont répartis par escadron et les écuries sont relayées à l'arrière des bâtiments à logement. Ces bâtiments sont disposés autour de la place d'armes et forment un alignement de pignons percés d'une porte et de deux fenêtres.

A delà de ces considérations hygiénistes, l'esthétique de la caserne reprend une architecture caractéristique de la III^e République. Monumentalité, symétrie, classicisme s'affirment à la caserne et offrent un édifice relativement sobre avec un décor façade contenu à la modénature en tuffeau (encadrement en arc segmentaire avec agrafe saillante et corniche à entablement). L'axe de symétrie est souligné sur le bâtiment en fond de cour par la présence d'un lanternon et d'une horloge au sommet de la travée centrale. Pour les écuries, les bâtiments de casernement et la chapelle, l'usage de la brique aux encadrements tranche avec les bâtiments de la cour d'honneur mais ils reprennent la symétrie et la sobriété propre à ce type d'architecture sous la III^e République.

Le type d'écuries retenu à Paixhans est celui des écuries-dock à structure métallique qui permet une disposition des bâtiments en alignement parallèle.

En 1880, la caserne contient 1500 hommes. A partir de la Première Guerre mondiale, les officiers s'installent dans la ville du Mans, autour de la caserne. Durant la Seconde Guerre mondiale, les troupes allemandes récupèrent les bâtiments et les utilisent comme centre administratif.

Après la Seconde Guerre mondiale, les modifications dans l'armée française entraînent la dissolution des subdivisions de la Sarthe et de la Mayenne. Cela entraîne un réaménagement du quartier dit de l'artillerie. Pierre Vago, architecte en chef de la Reconstruction du Mans propose la construction d'une voie entre la caserne Paixhans et le quartier Cavaignac. Le percement est coté en conseil municipal en 1946 et sépare définitivement les deux quartiers militaires et annonce la réhabilitation de la caserne Cavaignac en collège technique.

La caserne Paixhans est alors transformée en centre d'instruction et d'organisation du matériel, centre d'appel pour les jeunes des classes de la Sarthe, la Mayenne, l'Ille-et-Vilaine, la Manche et l'Orne puis de l'école militaire préparatoire et technique. Les baraquements autour de la place d'armes sont alors réinvestis en salle de classe, les écuries servent également et des cours spécifiques à la connaissance du cheval sont assurés comme l'indique notamment la conservation de la fresque anatomique du cheval dans les bâtiments vétérinaires.

L'école ferme progressivement entre 1982 et 1985. A cette date, une école de gendarmerie est créée. En 2015, le site devient également un pôle administratif de l'Etat.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle ()

Dates : 1878 (porte la date)

Description

Le site se décompose en trois parties.

La première partie correspond aux trois bâtiments principaux formant un U autour de la cour d'honneur. Cette cour est fermée par un portail et deux pavillons d'entrée de plan carré, aux murs recouverts d'enduit mais laissant apparent la pierre de taille aux encadrements des ouvertures et en chaînage. Leur toit à deux pans et croupes est couvert d'ardoise. Les trois bâtiments autour de la cour sont de plan rectangulaires. Ils se développent sur trois étages et un étage de comble percé de lucarnes. Les ouvertures sont en arc segmentaire délardé avec pierre apparente. La même pierre de tuffeau est visible aux bandeaux qui ménagent la séparation des niveaux et sur la corniche à entablement. Un corps central traité en avancé est construit sur le bâtiment principal en fond de cour. Il est constitué de cinq travées, surmonté d'un fronton triangulaire contenant une horloge. L'entrée est traitée en bossage. Un lanternon est positionné à l'aplomb du faitage, au centre du bâtiment. Les toits des trois bâtiments sont à deux pans et croupe recouverts d'ardoise.

La deuxième partie correspond aux bâtiments disposés en premier et second rideau autour de la place d'armes. Une première rangée de bâtiments est alignée sur les côtés nord, est et sud de la place d'armes. Les bâtiments sont mitoyens. Leur pignon est percé d'une porte et de deux fenêtres et d'une arcade aveugle en arc de cercle en partie supérieure. L'ensemble des ouvertures sont en pierre et brique. Les menuiseries de bois sont composées de carreaux carrés et d'une croisée. Les toits à deux pans sont couverts de tuiles mécaniques. Les façades latérales sont couvertes d'enduit avec des chaînages de brique et pierre à intervalle régulier. Le second volet de bâtiments est séparé du premier par des voies bitumées. Il correspond à des bâtiments de plan rectangulaire, mitoyens par trois et percé sur leur façade principale de deux portes et trois fenêtres. Les encadrements sont en pierre et brique et leur toit à deux pans est recouvert de tuiles mécaniques.

La troisième partie correspond aux équipements et bureaux. Elle est occupée par une chapelle, des bâtiments pour soins équestres et des bâtiments de bureaux pour officiers. Ces derniers reprennent l'esthétique des bâtiments entourant la cour d'honneur : chaînage et encadrement en pierre de taille, toit à deux pans et croupes couverts d'ardoises.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre de taille, enduit ; brique et pierre, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile mécanique

Plan : plan carré régulier, plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, rez-de-chaussée, 3 étages carrés, étage de comble

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à plusieurs pans, croupe ; toit à deux pans

Décor

Techniques :

Représentations :

Statut, intérêt et protection

La description ne correspond qu'à la partie du site qui a pu être visitée.

Protections :

Statut de la propriété : propriété du département, propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; L 82. Affectations de l'ancien séminaire hospice de Lazaristes de la Mission, 12 août 1795 - 25 décembre 1796.
- Archives départementales de la Sarthe ; 4 N 63. Affectation et appropriation des bâtiments conventuels de la Mission nationalisés au casernement de gendarmerie, An IV-1884.
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 R 40. Travaux et entretien des bâtiments militaires, 1837-1879.
- Service historique de la défense ; GR 1Vh 1064. Projets des travaux à effectuer aux bâtiments militaires de la place : mémoires, états, correspondance, plans (1848-1875).
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 R 48. Décret relatif aux acquisitions du nouveau quartier d'artillerie, 1874.

Documents figurés

- Plan des squares et rues entourant la caserne Paixhans devant être cédées par l'Etat à la ville du Mans, 1891. 1 dess : encre, 1/1000. (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1048).
- Plan parcellaire pour les bâtiments militaires, 1874. 1 dess : encre et lavis, 1/1000. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 R 48).
- Plan général de l'extension des bâtiments de la caserne, 29 avril 1875. 1 dess : encre et lavis, 1/1000. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 R 48).
- Extrait du plan parcellaire de la ville du Mans pour aménagement des bâtiments militaires, 1875. 1 dess : encre. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 R 49).

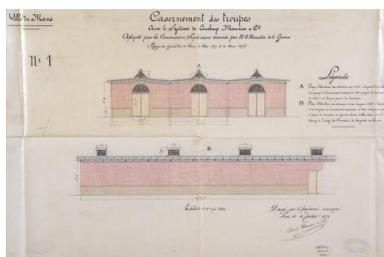
Bibliographie

- DUTHEIL, Alexandra. *La construction des casernes au Mans après la guerre de 1870*. Mémoire de maîtrise sous la direction de Nadine Vivier, Université du Mans, 2002.
- FOURMY, Félix. *La caserne Paixhans. Histoire et valorisation d'un quartier militaire dans la ville du Mans (1873-1985)*, mémoire de master, sous la direction de Stéphane Tison, Université du Mans, 2022.

Périodiques

- PLESSIX, René. **Le Mans et l'armée**. *La Province du Maine*, 2014.

Illustrations



Coupe pour le casernement pour le système de couchage Maurice et Cie.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200390NUCA



Vue du tympan sculpté en façade principale.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20217200213NUCA

Vue de l'édifice rue des Résistant Internés depuis le sud.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20217200211NUCA

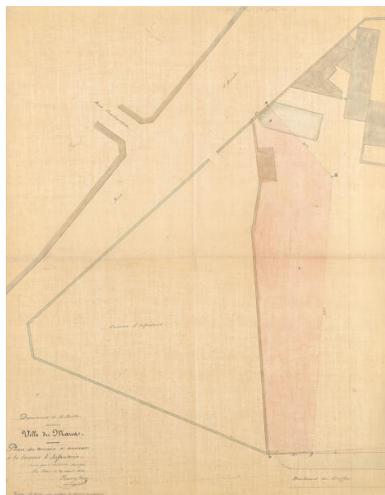


Vue du bâtiment en fond de cour.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201050NUCA

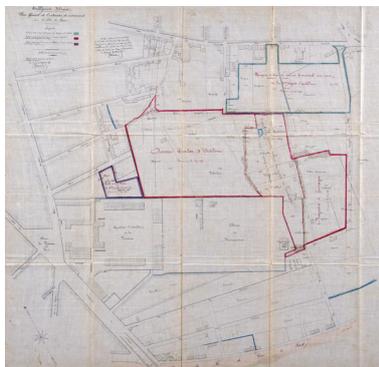
Vue du bâtiment de la caserne donnant rue des Résistants Internés depuis la rue.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20217200214NUCA



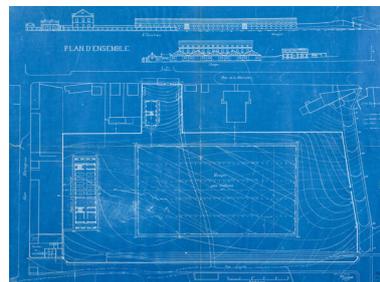
Vue de la caserne Paixhans au début du 20e siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200106NUCA



Plan du terrain à aménager en caserne d'infanterie, milieu du 19e siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200117NUCA



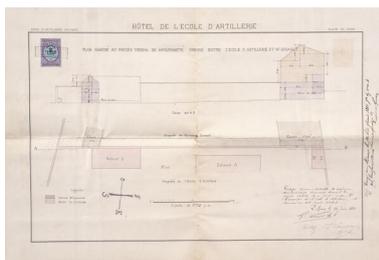
Plan parcellaire de l'implantation des bâtiments militaires, 1875.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200451NUCA



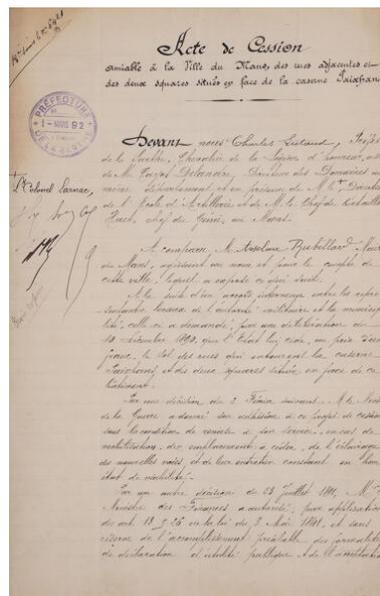
Plan d'ensemble et élévation du hangar des voitures à la caserne Paixhans.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200373NUCA



Plan des baraquements pour le quartier d'artillerie.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200385NUCA

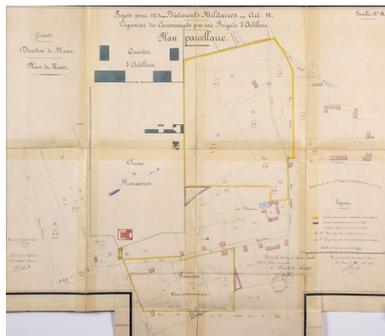


Plan annexe au procès verbal pour l'aliénation des terrains de l'école d'artillerie.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200453NUCA



Acte de cession à la ville du Mans des rues et squares adjacents à la caserne.
Repro. Pierre-Bernard Fourny

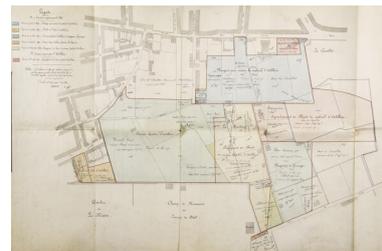
IVR52_20227200454NUCA



Plan parcellaire pour l'organisation des bâtiments de casernement.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200388NUCA



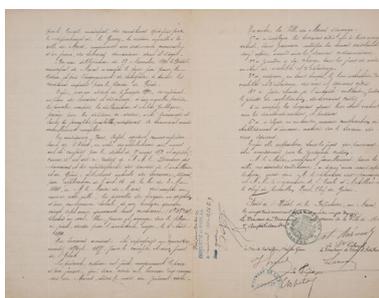
Plan général du quartier de l'artillerie avec le percement des rues projetées, 1874.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200450NUCA



Plan des terrains acquis par la ville du Mans pour le nouveau quartier d'artillerie.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200387NUCA



Plan calque pour les nouveaux espaces du quartier d'artillerie.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200384NUCA



Acte de cession à la ville du Mans des rues et squares adjacents à la caserne.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200455NUCA



Photographie ancienne représentant la partie sud de la caserne Paixhans.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200416NUCA



Photographie ancienne de la cour et de l'aile nord de la caserne Paixhans.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200414NUCA



Photographie ancienne des pavillons d'entrée.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200415NUCA



Vue de la caserne depuis le boulevard Paixhans.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20217200217NUCA



Vue des pavillons d'entrée de la caserne Paixhans.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20217200226NUCA



Vue des deux pavillons d'entrée de la caserne.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201077NUCA



Vue du corps principal de la caserne.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201051NUCA



Vue rapprochée de la façade principale de la caserne.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201053NUCA



Vue du corps central de la caserne depuis l'allée.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201052NUCA



Vue de la façade arrière du corps principal de la caserne.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201054NUCA



Vue du bâtiment nord de la caserne.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20217200216NUCA



Vue des baraquements autour de la place centrale de la caserne.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201055NUCA



Vue de l'entrée vers les espaces de soins de chevaux.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201061NUCA



Vue des bâtiments ouest de soins pour les chevaux.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201069NUCA



Vue des bâtiments de soins pour les chevaux.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201072NUCA



Vue des bâtiments est de soins pour les chevaux.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201071NUCA



Vue de la peinture murale représentant l'anatomie du cheval.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201073NUCA



Vue du bâtiment du poste de commandement et du bâtiment d'habitation des hauts gradés.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201063NUCA



Vue d'un alignement des baraquements.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201064NUCA



Vue des baraquements au nord et à l'ouest de la caserne.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201056NUCA



Vue des baraquements au nord et à l'est de la caserne.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201057NUCA



Vue d'un alignement de baraquements.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201070NUCA



Vue des baraquements au sud et à l'ouest de la caserne.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201058NUCA



Vue des façades arrières des baraquements de la caserne.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201059NUCA



Vue du second volet de baraquements au nord de la caserne.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201065NUCA



Détail de la travée latérale du second volet de baraquements au nord de la caserne.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201066NUCA



Vue des façades arrières des baraquements à l'est de la caserne avec la chapelle en fond.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201060NUCA



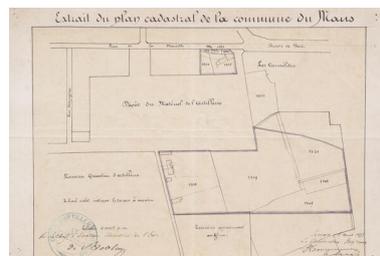
Vue de la chapelle.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201068NUCA



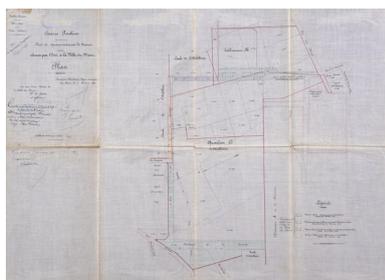
Vue des baraquements de la caserne rue des résistants internés.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20217200212NUCA



Vue des baraquements de la caserne donnant rue de l'arsenal.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20217200215NUCA



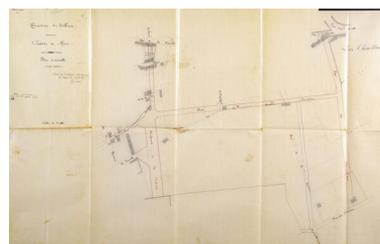
Plan extrait du plan cadastral du Mans pour la construction de la caserne, 1875.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200452NUCA



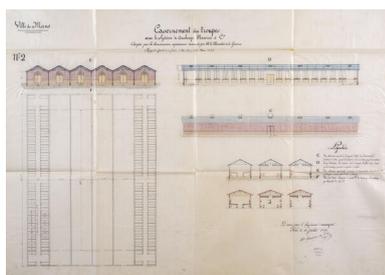
Plan accompagnant l'acte de cession à la ville du Mans des rues et squares adjacents à la caserne Paixhans, 1891.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200456NUCA



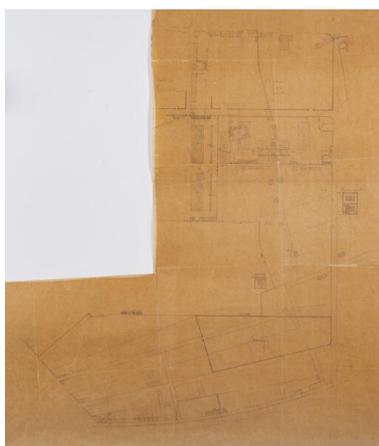
Vue de l'école d'artillerie.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20227201079NUCA



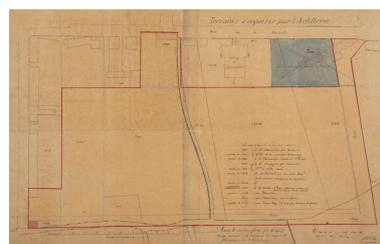
Plan pour la création et le redressement de rues dans le quartier d'artillerie.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200386NUCA



Elévation et plan pour le casernement selon le système de couchage Maurice et Cie.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200389NUCA



Plan des magasins de fourrage et du hangar des voitures projetés à Paixhans.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200375NUCA



Plan des terrains à acquérir pour l'agrandissement de la caserne d'artillerie.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20227200374NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Chapelle de la caserne Paixhans (IA72059473) Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans, boulevard de Paixhans

Dossiers de synthèse :

Équipements publics du quartier de Sainte-Croix du Mans (IA72059228) Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans, Sainte-Croix,

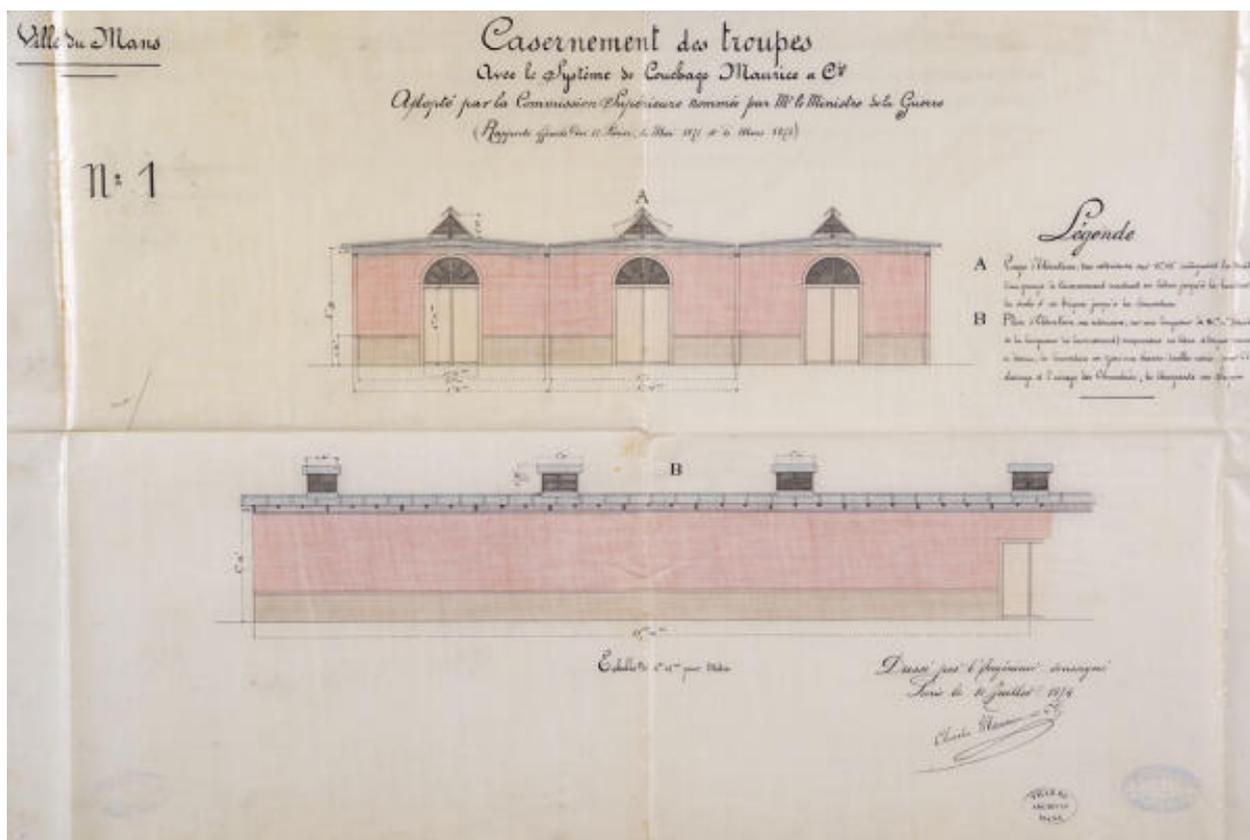
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Chapelle de la caserne Paixhans (IA72059473) Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans, boulevard de Paixhans

Auteur(s) du dossier : Marie Ferey

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Coupe pour le casernement pour le système de couchage Maurice et Cie.

IVR52_20227200390NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives municipales du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'édifice rue des Résistant Internés depuis le sud.

IVR52_20217200211NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du bâtiment de la caserne donnant rue des Résistants Internés depuis la rue.

IVR52_20217200214NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du tympan sculpté en façade principale.

IVR52_20217200213NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du bâtiment en fond de cour.

IVR52_20227201050NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



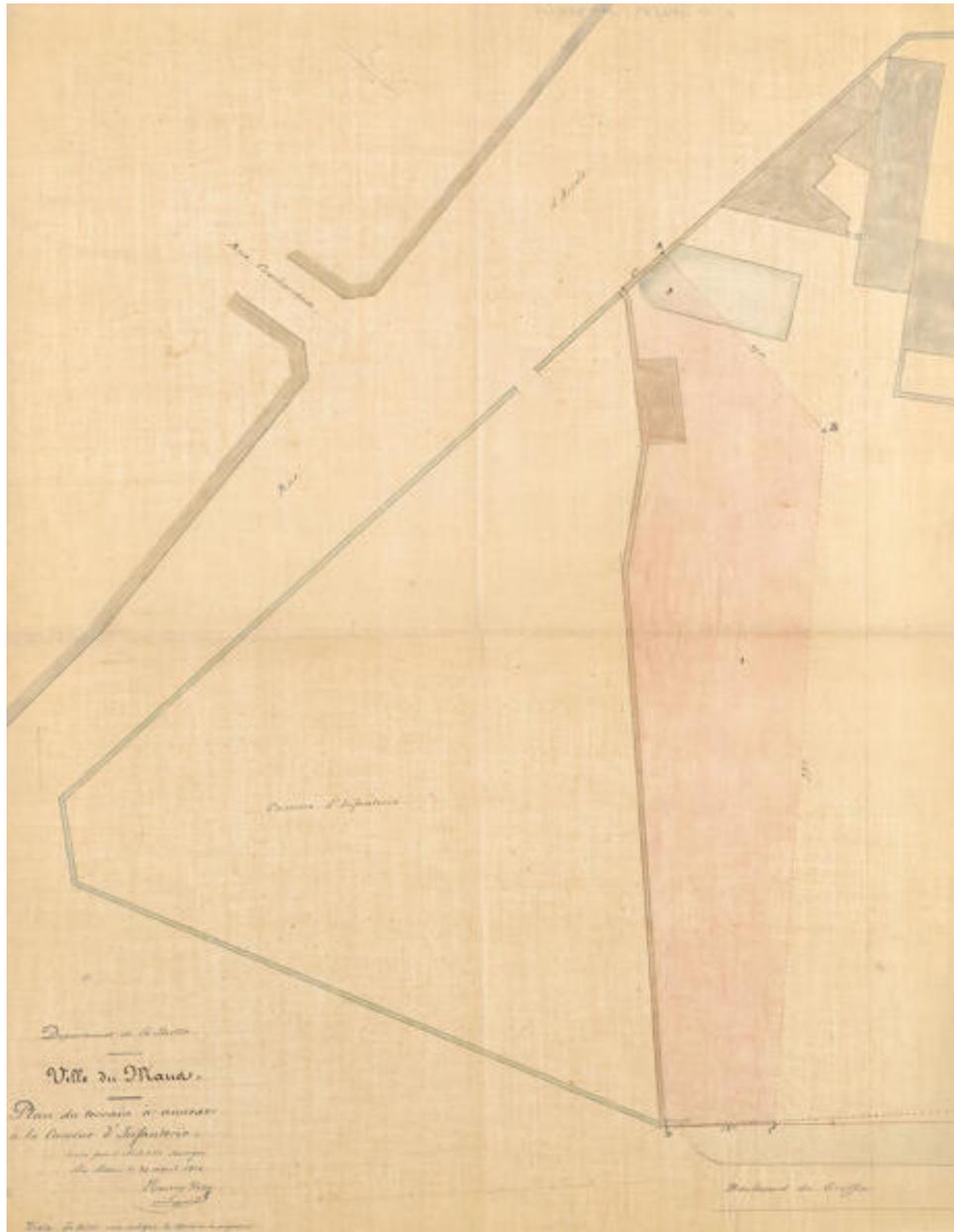
Vue de la caserne Paixhans au début du 20e siècle.

IVR52_20227200106NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2018

(c) Archives départementales de la Sarthe ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



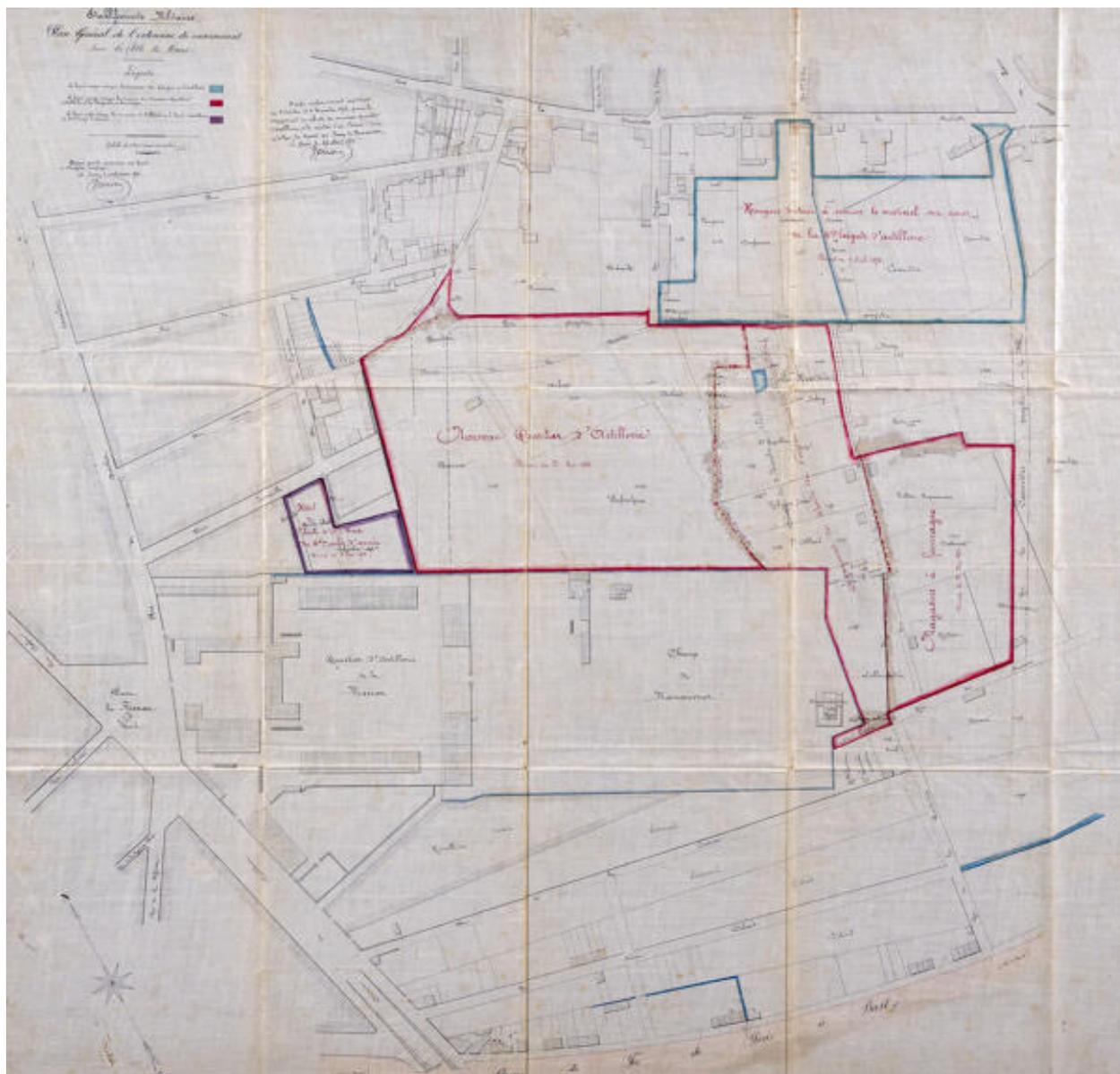
Plan du terrain à aménager en caserne d'infanterie, milieu du 19e siècle.

IVR52_20227200117NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives départementales de la Sarthe ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan parcellaire de l'implantation des bâtiments militaires, 1875.

Référence du document reproduit :

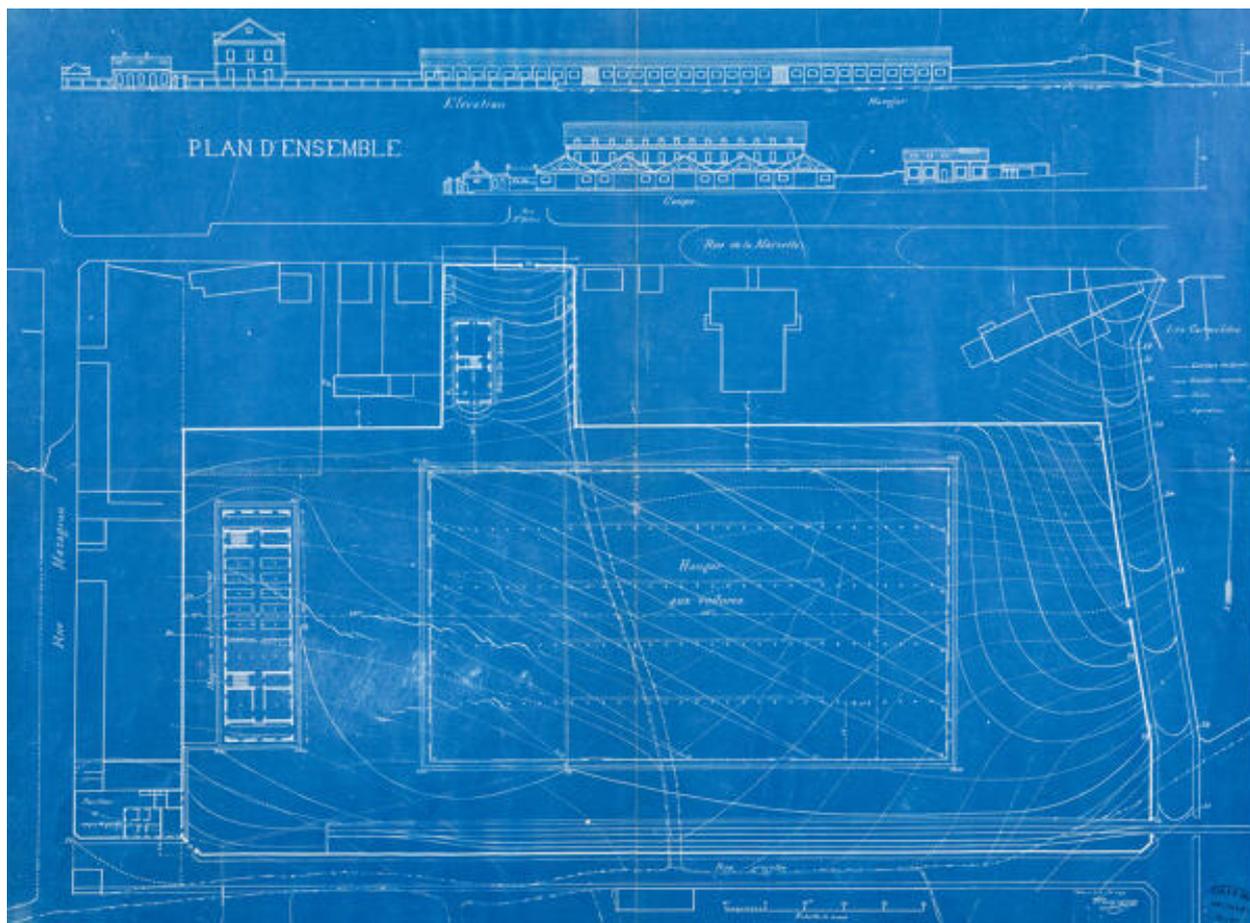
- Plan général de l'extension des bâtiments de la caserne, 29 avril 1875. 1 dess : encre et lavis, 1/1000. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 R 48).

IVR52_20227200451NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives départementales de la Sarthe ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général communication libre, reproduction soumise à autorisation



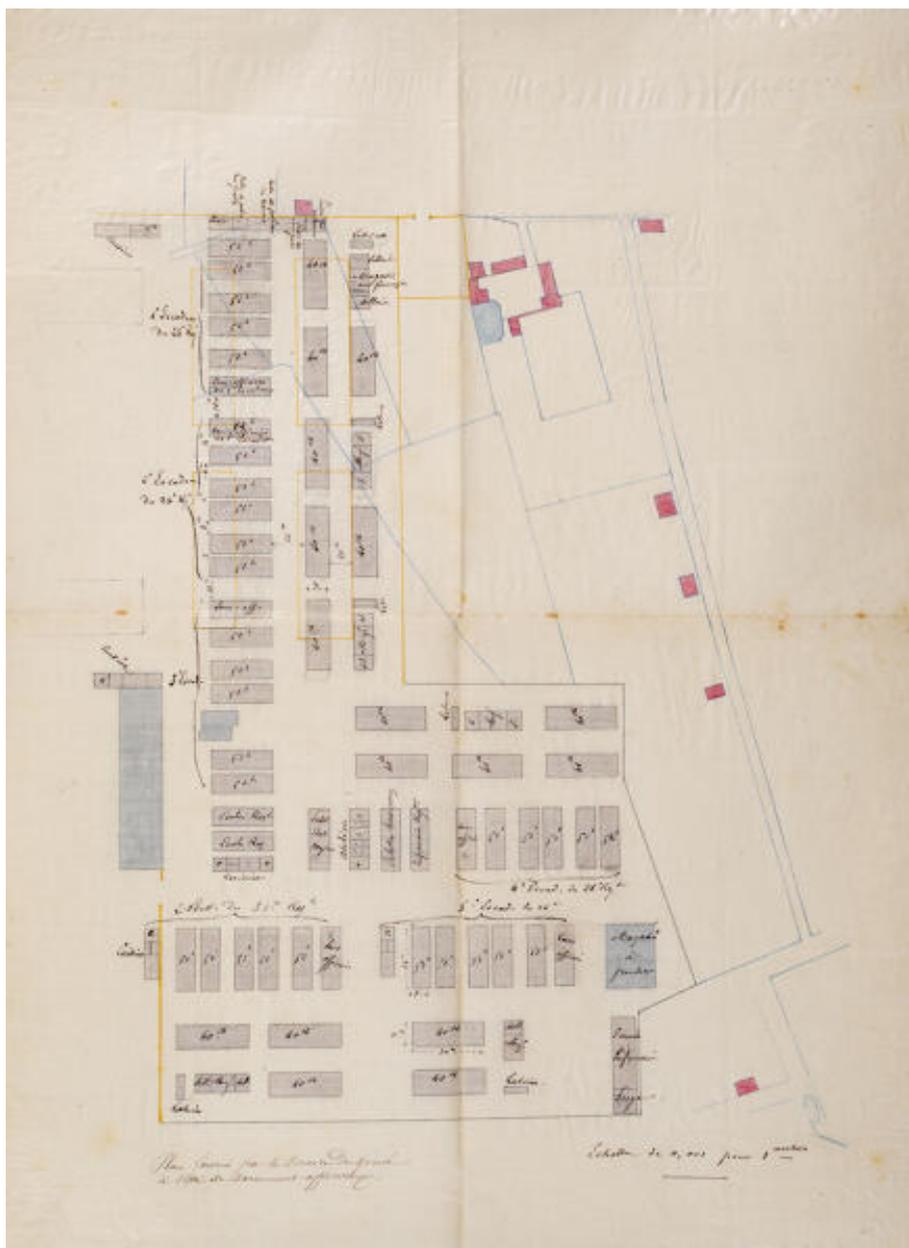
Plan d'ensemble et élévation du hangar des voitures à la caserne Paixhans.

IVR52_20227200373NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives municipales du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



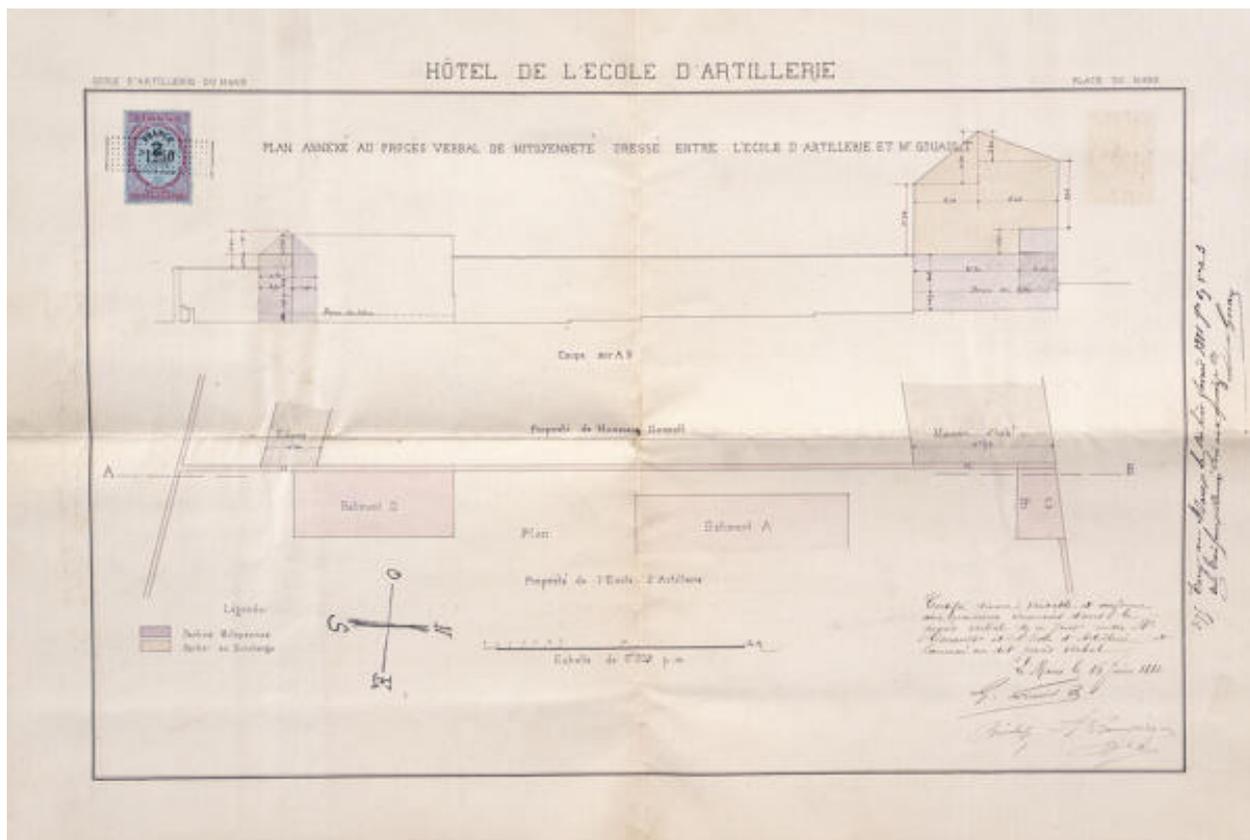
Plan des baraquements pour le quartier d'artillerie.

IVR52_20227200385NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives municipales du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



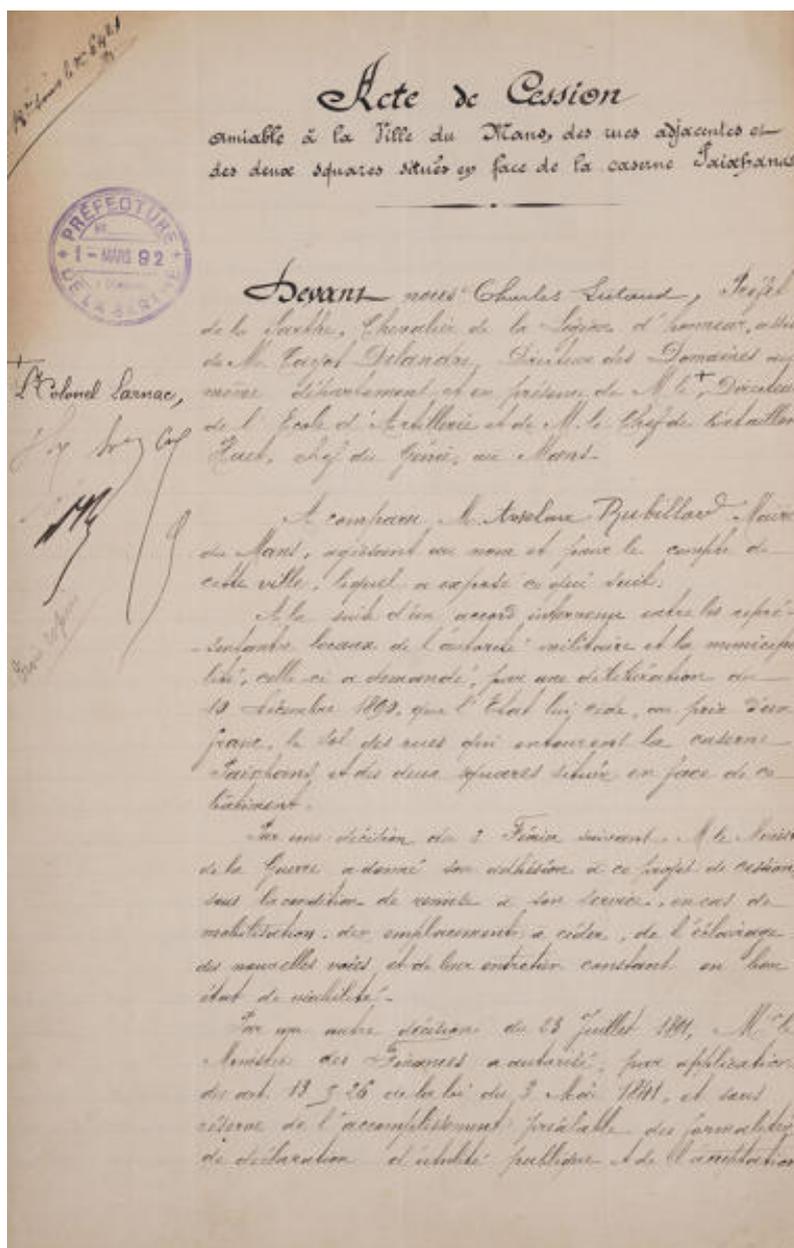
Plan annexe au procès verbal pour l'aliénation des terrains de l'école d'artillerie.

IVR52_20227200453NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives départementales de la Sarthe ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général communication libre, reproduction soumise à autorisation



Acte de cession à la ville du Mans des rues et squares adjacents à la caserne.

IVR52_20227200454NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives départementales de la Sarthe ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



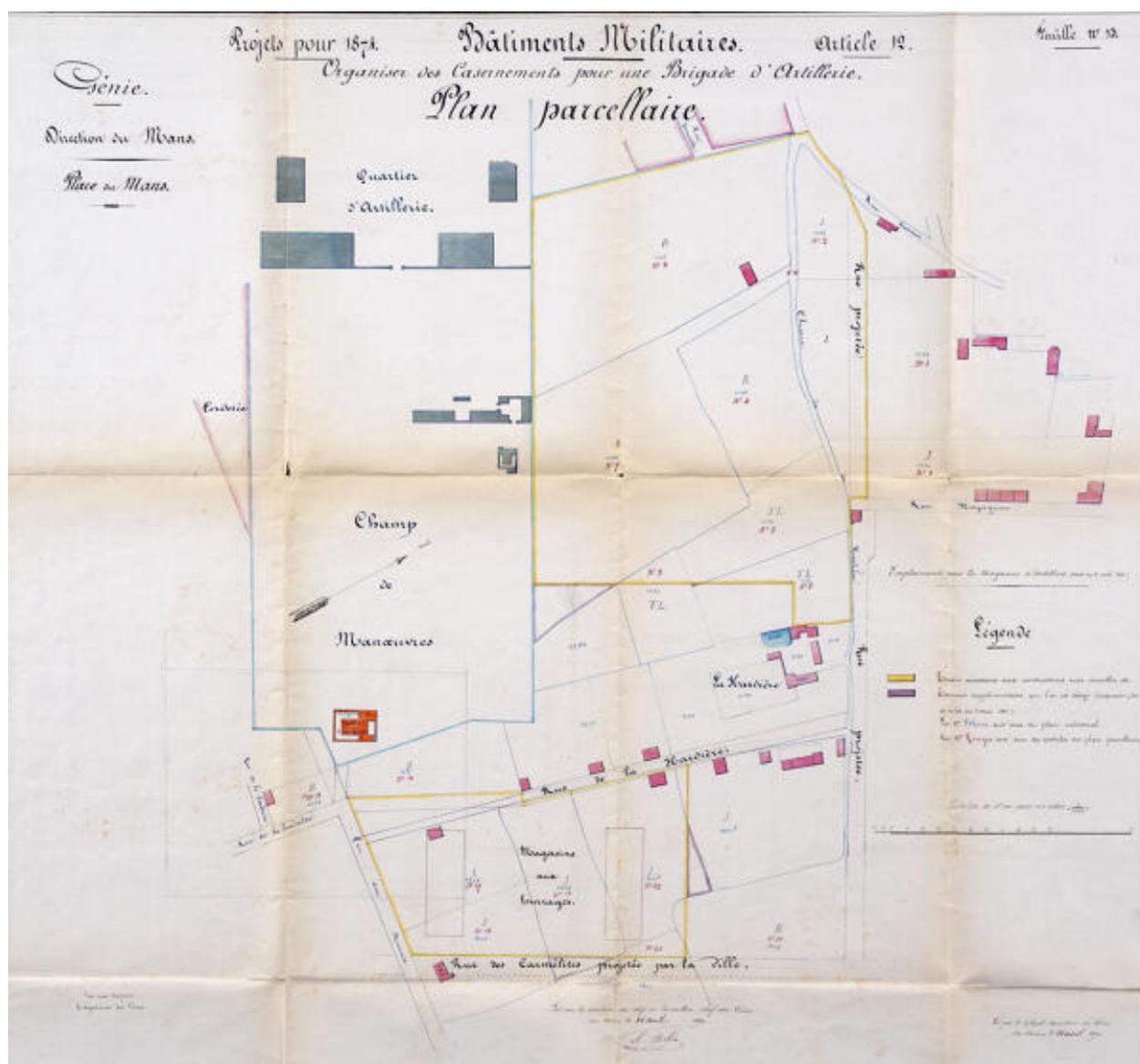
Plan parcellaire pour l'organisation des bâtimens de casernement.

IVR52_20227200388NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives municipales du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan général du quartier de l'artillerie avec le percement des rues projetées, 1874.

Référence du document reproduit :

- Plan parcellaire pour les bâtimens militaires, 1874. 1 dess : encre et lavis, 1/1000. (Archives départementales de la Sarthe; 2 R 48).

IVR52_20227200450NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives départementales de la Sarthe ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général communication libre, reproduction soumise à autorisation



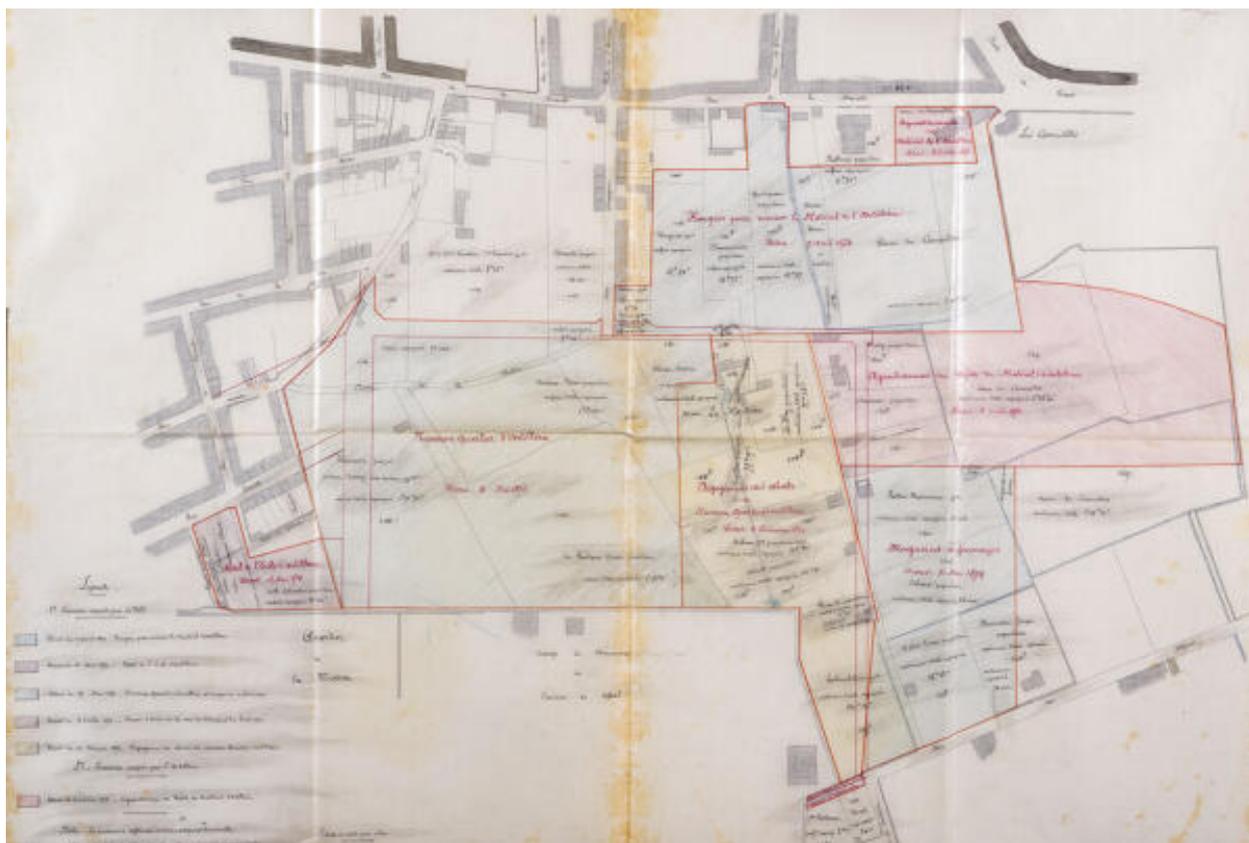
Plan des terrains acquis par la ville du Mans pour le nouveau quartier d'artillerie.

IVR52_20227200387NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives municipales du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



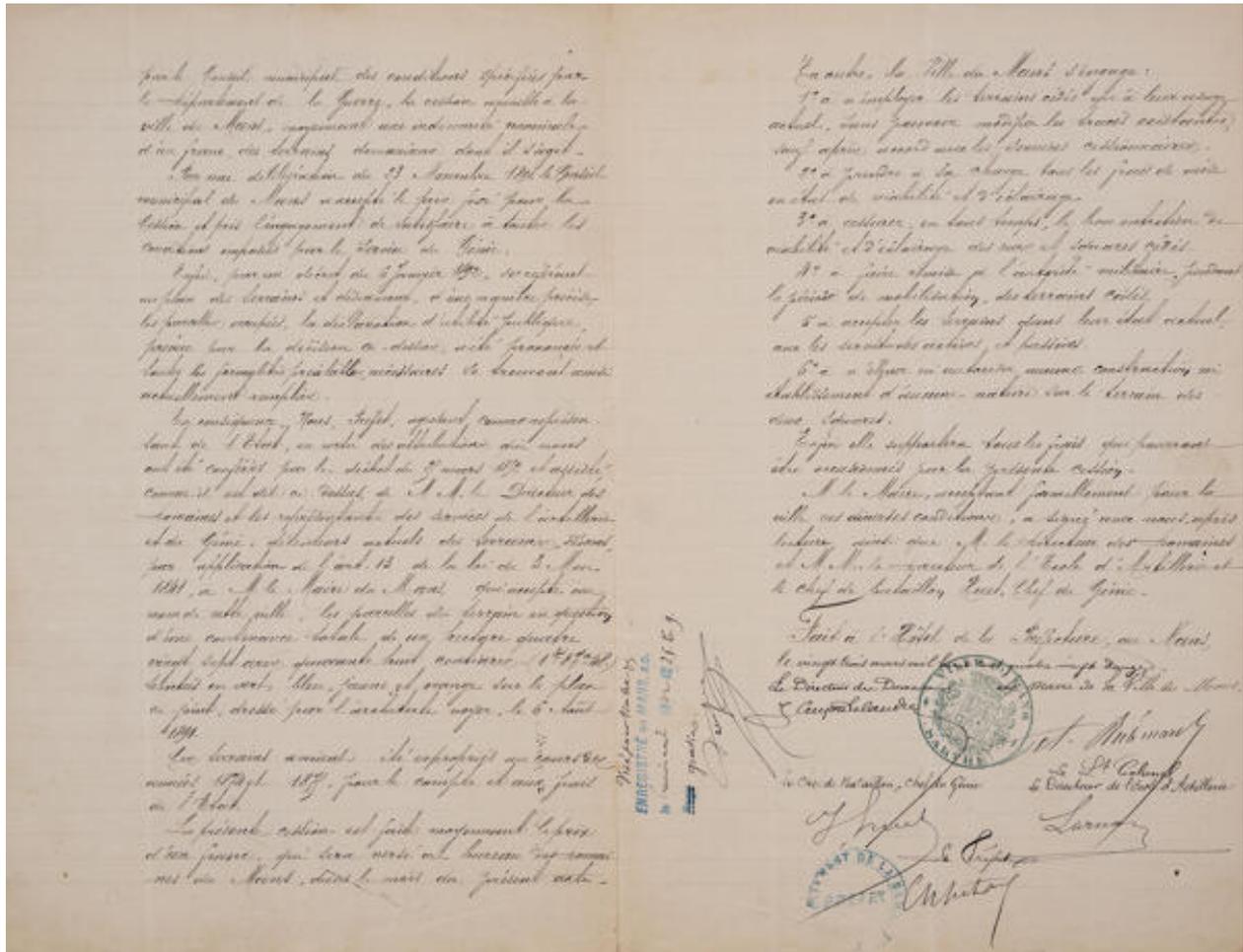
Plan calque pour les nouveaux espaces du quartier d'artillerie.

IVR52_20227200384NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives municipales du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Acte de cession à la ville du Mans des rues et squares adjacents à la caserne.

IVR52_20227200455NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives départementales de la Sarthe ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général communication libre, reproduction soumise à autorisation



Photographie ancienne représentant la partie sud de la caserne Paixhans.

IVR52_20227200416NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Ville du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Photographie ancienne de la cour et de l'aile nord de la caserne Paixhans.

IVR52_20227200414NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Ville du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Photographie ancienne des pavillons d'entrée.

IVR52_20227200415NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Ville du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la caserne depuis le boulevard Paixhans.

IVR52_20217200217NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des pavillons d'entrée de la caserne Paixhans.

IVR52_20217200226NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des deux pavillons d'entrée de la caserne.

IVR52_20227201077NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du corps principal de la caserne.

IVR52_20227201051NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue rapprochée de la façade principale de la caserne.

IVR52_20227201053NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du corps central de la caserne depuis l'allée.

IVR52_20227201052NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la façade arrière du corps principal de la caserne.

IVR52_20227201054NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du bâtiment nord de la caserne.

IVR52_20217200216NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des baraquements autour de la place centrale de la caserne.

IVR52_20227201055NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'entrée vers les espaces de soins de chevaux.

IVR52_20227201061NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des bâtiments ouest de soins pour les chevaux.

IVR52_20227201069NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des bâtiments de soins pour les chevaux.

IVR52_20227201072NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des bâtiments est de soins pour les chevaux.

IVR52_20227201071NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la peinture murale représentant l'anatomie du cheval.

IVR52_20227201073NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du bâtiment du poste de commandement et du bâtiment d'habitation des hauts gradés.

IVR52_20227201063NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'un alignement des baraquements.

IVR52_20227201064NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des baraquements au nord et à l'ouest de la caserne.

IVR52_20227201056NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des baraquements au nord et à l'est de la caserne.

IVR52_20227201057NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'un alignement de baraquements.

IVR52_20227201070NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des baraquements au sud et à l'ouest de la caserne.

IVR52_20227201058NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des façades arrières des baraquements de la caserne.

IVR52_20227201059NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du second volet de baraquements au nord de la caserne.

IVR52_20227201065NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la travée latérale du second volet de baraquements au nord de la caserne.

IVR52_20227201066NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des façades arrières des baraquements à l'est de la caserne avec la chapelle en fond.

IVR52_20227201060NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la chapelle.

IVR52_20227201068NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des baraquements de la caserne rue des résistants internés.

IVR52_20217200212NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



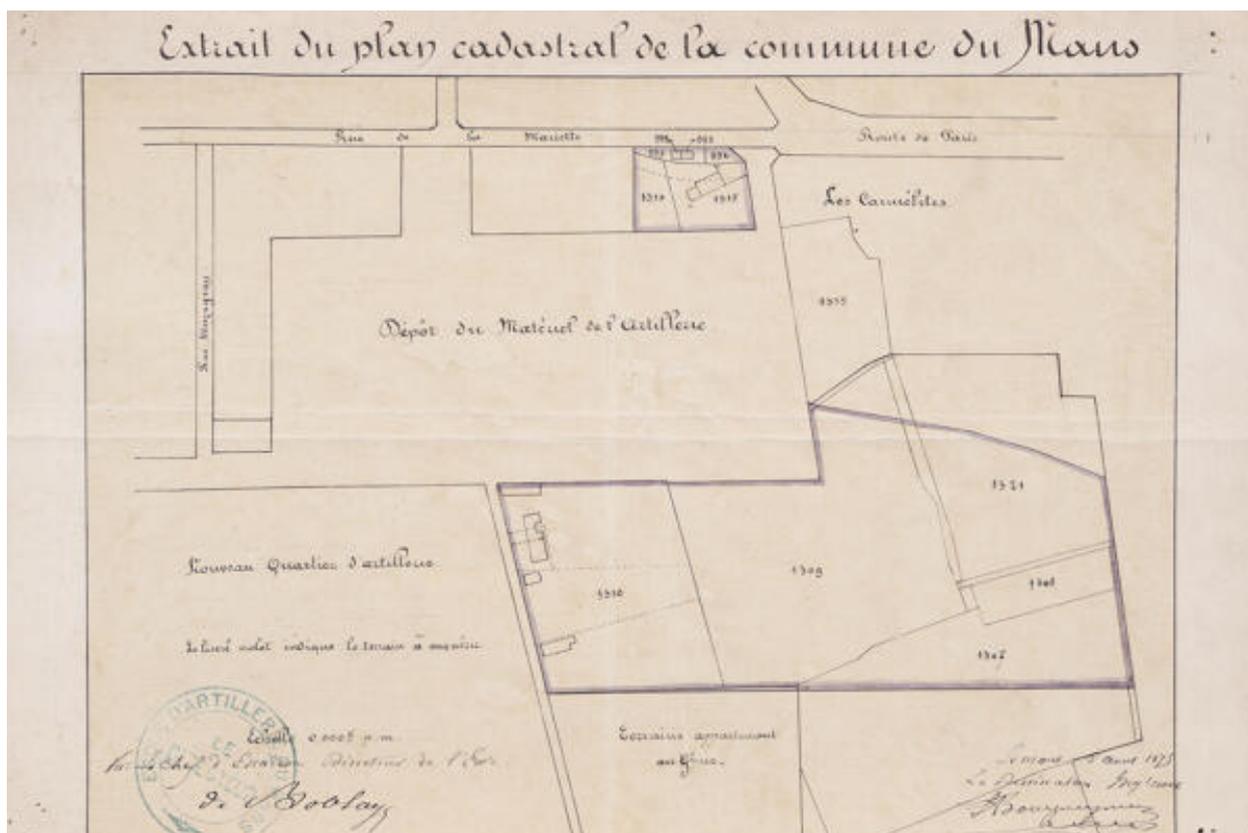
Vue des baraquements de la caserne donnant rue de l'arsenal.

IVR52_20217200215NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan extrait du plan cadastral du Mans pour la construction de la caserne, 1875.

Référence du document reproduit :

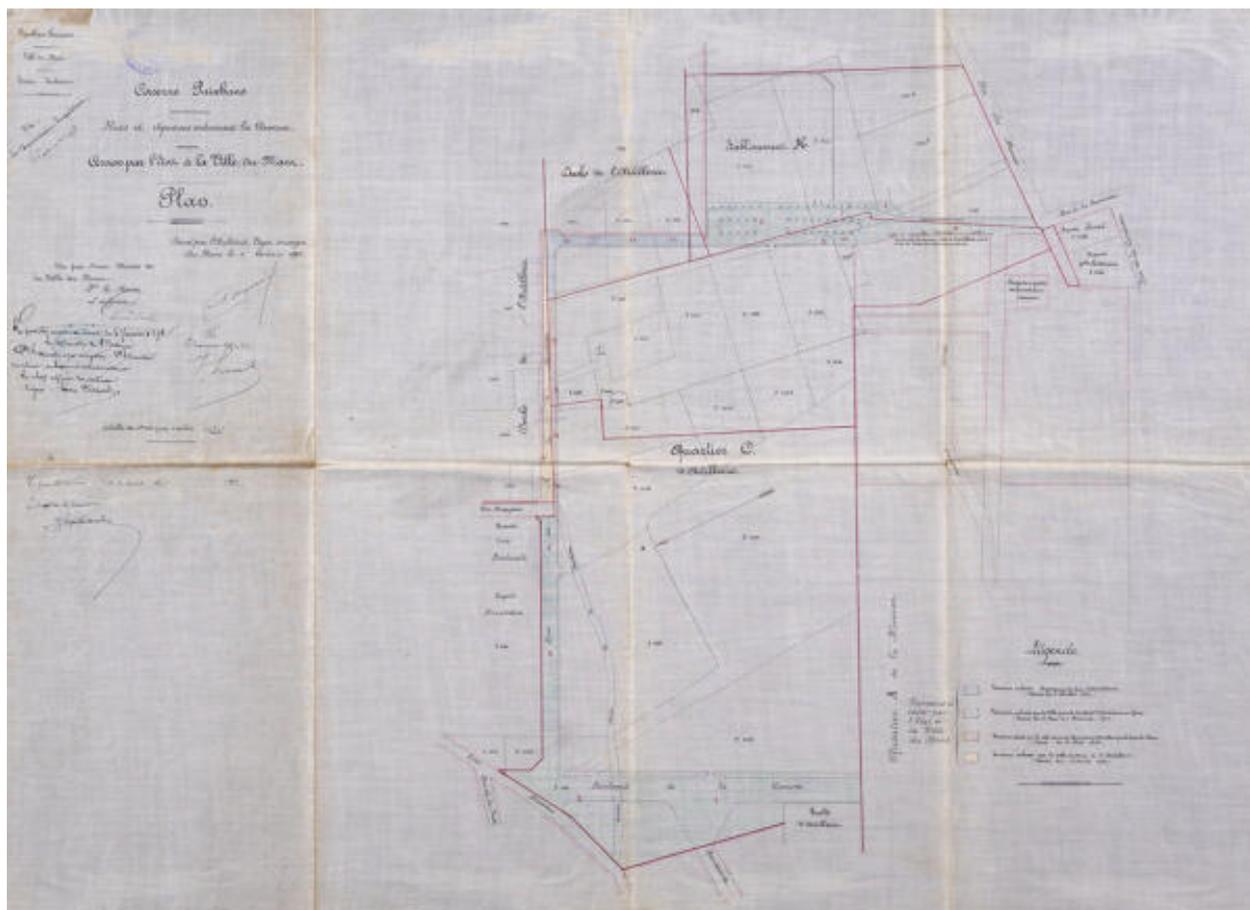
- Extrait du plan parcellaire de la ville du Mans pour aménagement des bâtiments militaires, 1875. 1 dess : encre. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 R 49).

IVR52_20227200452NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives départementales de la Sarthe ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan accompagnant l'acte de cession à la ville du Mans des rues et squares adjacents à la caserne Paixhans, 1891.

Référence du document reproduit :

- Plan des squares et rues entourant la caserne Paixhans devant être cédées par l'Etat à la ville du Mans, 1891. 1 dess : encre, 1/1000. (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1048).

IVR52_20227200456NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives départementales de la Sarthe ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général communication libre, reproduction soumise à autorisation



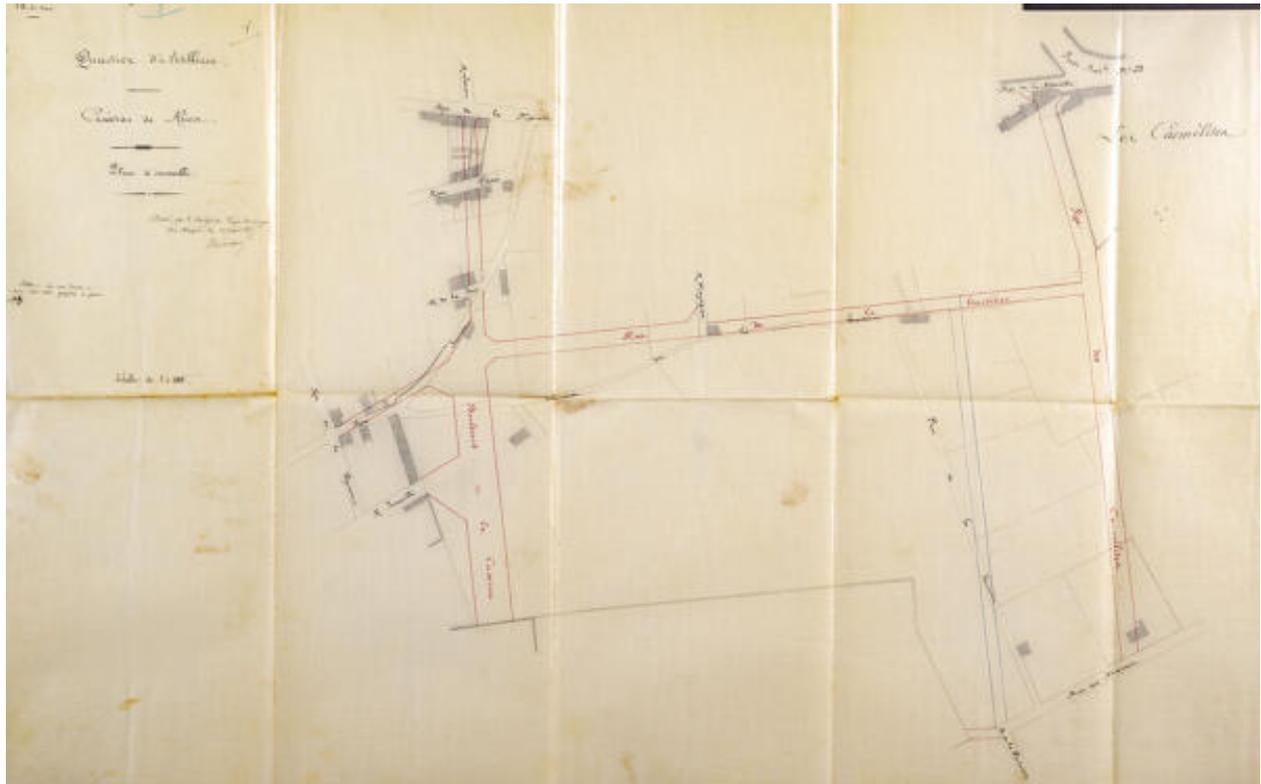
Vue de l'école d'artillerie.

IVR52_20227201079NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



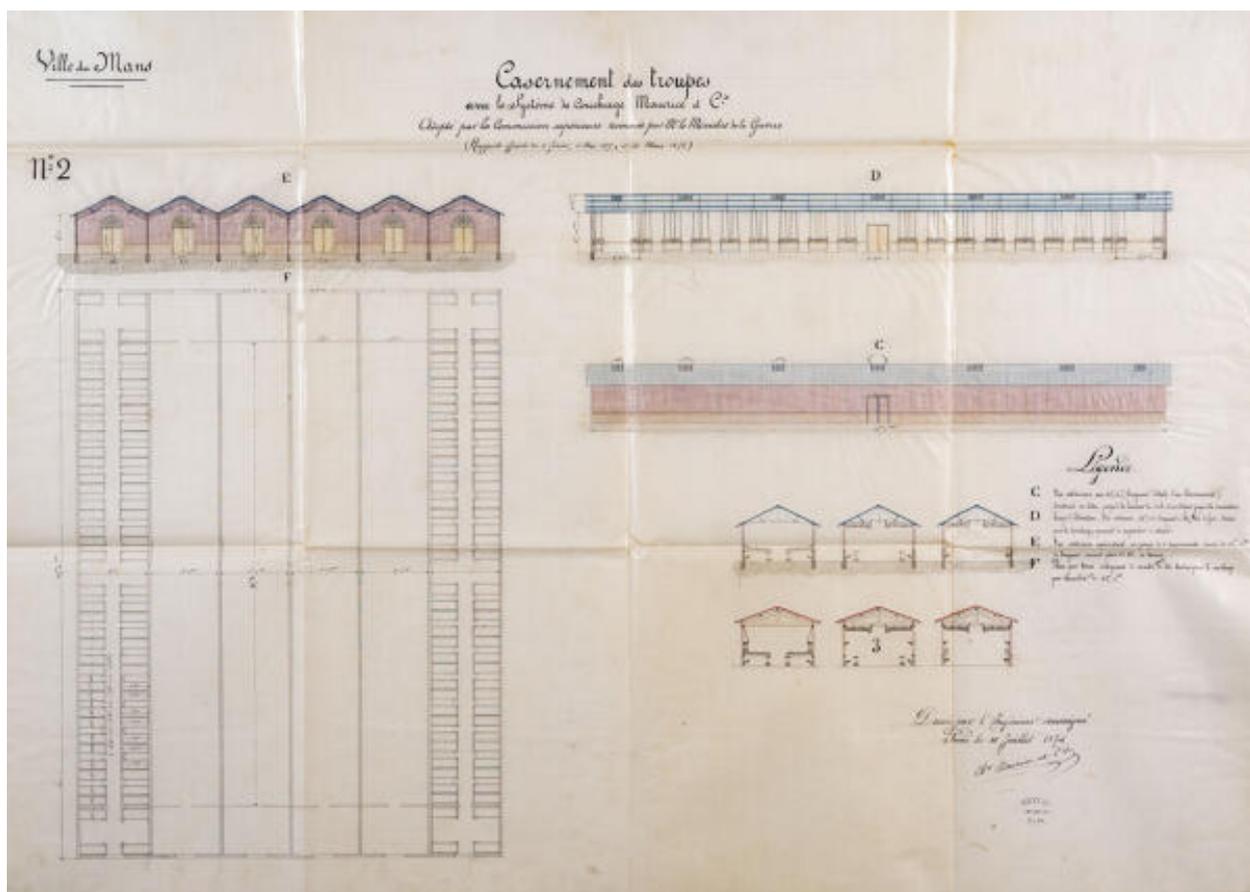
Plan pour la création et le redressement de rues dans le quartier d'artillerie.

IVR52_20227200386NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives municipales du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



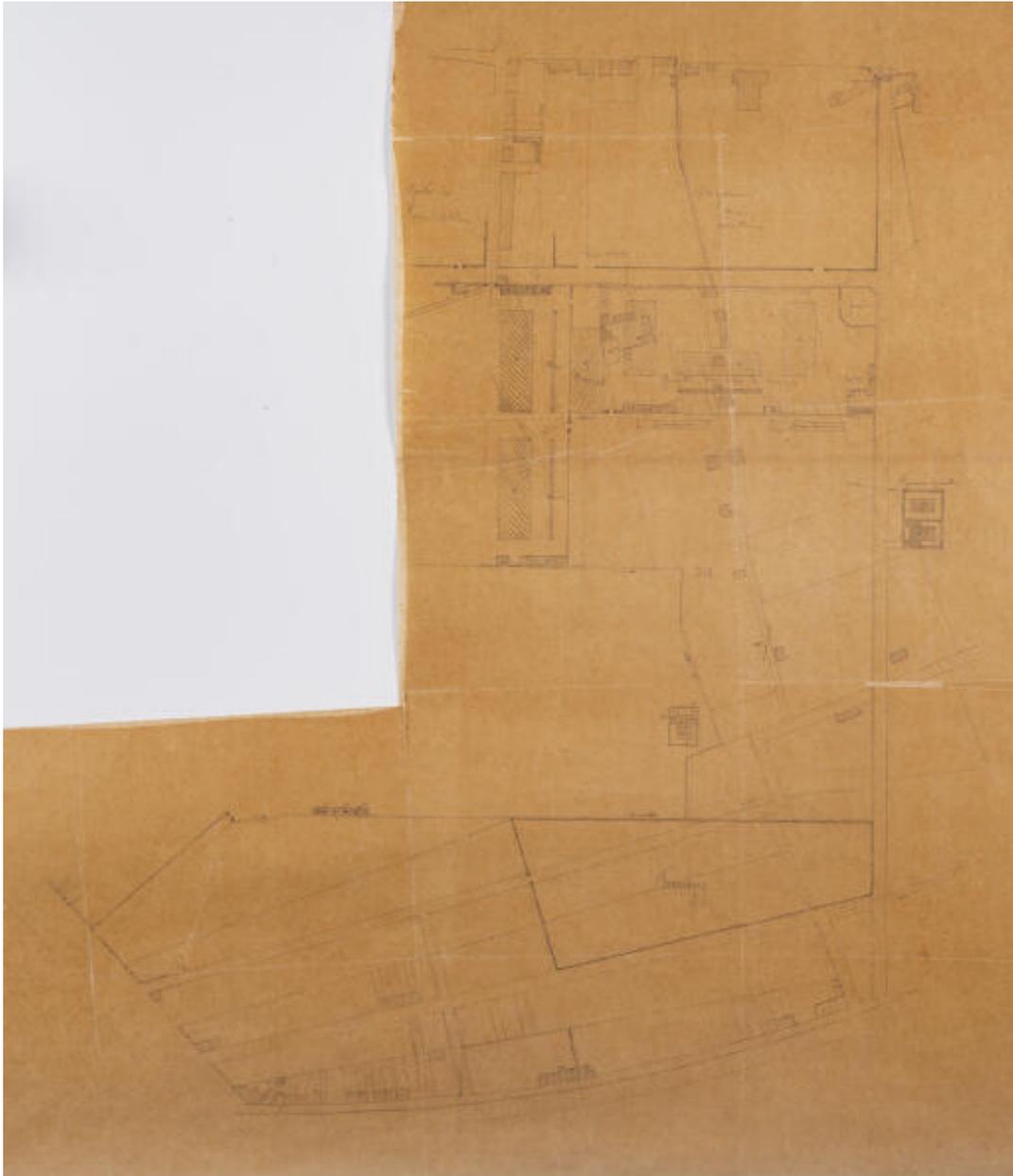
Elévation et plan pour le casernement selon le système de couchage Maurice et Cie.

IVR52_20227200389NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives municipales du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



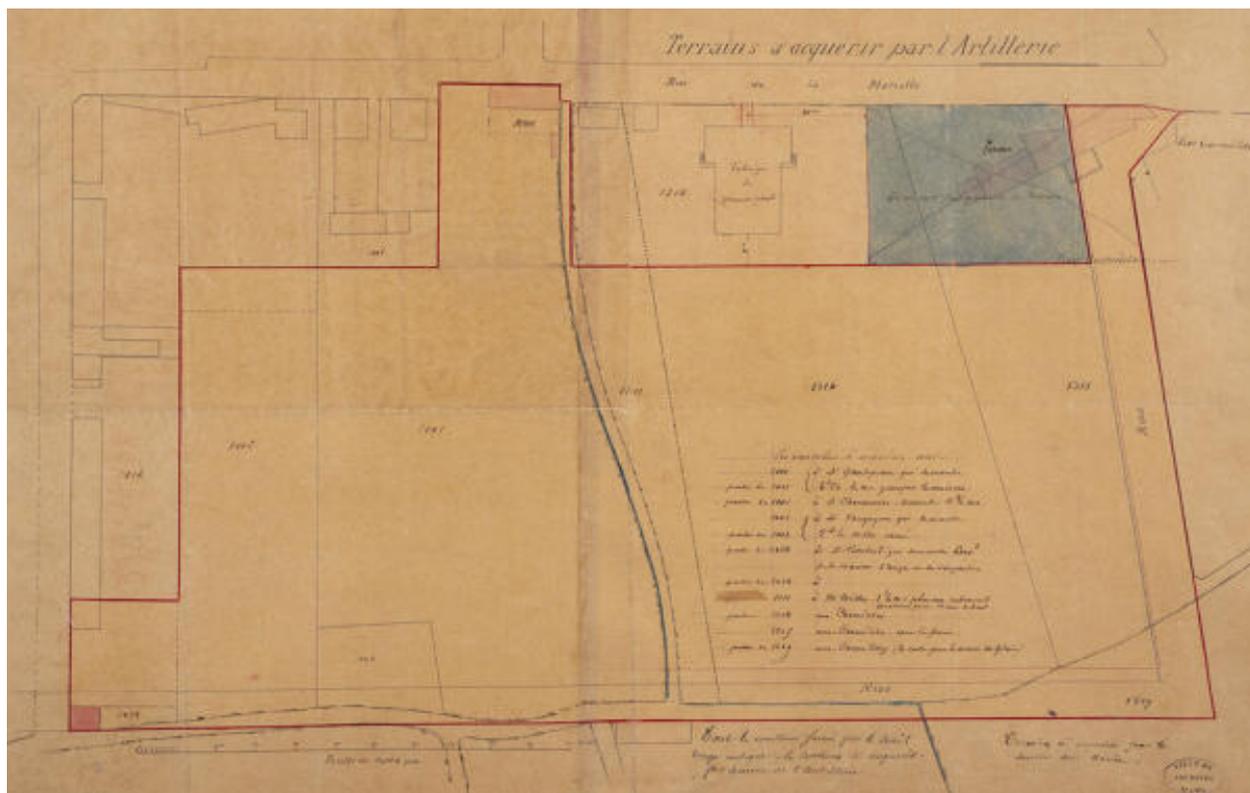
Plan des magasins de fourrage et du hangar des voitures projetés à Paixhans.

IVR52_20227200375NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives municipales du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan des terrains à acquérir pour l'agrandissement de la caserne d'artillerie.

IVR52_20227200374NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives municipales du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation